

RESSOURCES HUMAINES

Modification des conditions de remboursement des frais de déplacement des agents du CIAS Grand Lac et de leurs collaborateurs occasionnels

1 DOCUMENT - Publié le 01 février 2024



CIAS
Communauté d'Agglomération
Grand Lac

Conseil d'Administration
Séance du 1^{er} février 2024 à 18h30

Au siège de Grand Lac, salle du conseil, 100 boulevard Léopold Lagauche-Bellevue

NOM ET PRÉNOM	Présence (S)	Absence (A)	Excuse (E)
1. M. CLOUET BAPTISTE		A	
2. M. GUYOT		A	
3. M. GUYOT		A	
4. M. GUYOT		A	
5. M. GUYOT		A	
6. M. GUYOT		A	
7. M. GUYOT		A	
8. M. GUYOT		A	
9. M. GUYOT		A	
10. M. GUYOT		A	
11. M. GUYOT		A	
12. M. GUYOT		A	
13. M. GUYOT		A	
14. M. GUYOT		A	
15. M. GUYOT		A	
16. M. GUYOT		A	
17. M. GUYOT		A	
18. M. GUYOT		A	
19. M. GUYOT		A	
20. M. GUYOT		A	
21. M. GUYOT		A	
22. M. GUYOT		A	
23. M. GUYOT		A	
24. M. GUYOT		A	
25. M. GUYOT		A	

Adressé par le conseil d'administration à :
M. GUYOT
M. GUYOT
M. GUYOT

Président du CIAS Grand Lac
Président du CIAS Grand Lac
Président du CIAS Grand Lac

Le présent document est soumis en vertu de la loi n° 2016-912 du 7 juillet 2016 relative à la transparence de la vie publique.

Grand Lac, le 1^{er} février 2024

Le Président du CIAS Grand Lac
M. GUYOT

Le Secrétaire Général
M. GUYOT



2024-02-01_DELIB9.PDF

 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 359,8 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.